AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 octobre 1869

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 octobre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation2 p. (447r, 448v, 449)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 octobre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45886

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>14 octobre 1869</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Larue, Édouard (1828-1902)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur le litige avec Barthélémy Godin. Godin récapitule les faits : Barthélémy Godin s'est saisi des preuves des conventions passées avec lui sur la reprise de son fonds d'industrie ; pour éviter le scandale, Godin a demandé un arbitrage et a suivi sa décision, mais Barthélémy Godin a reçu un trop perçu qu'il refuse de rembourser ; Barthélémy a enlevé auprès du notaire Flamant le dossier des pièces justificatives des paiements, que Godin lui avait confié. Godin n'est pas d'accord avec Larue qui voudrait renvoyer l'affaire à un nouvel arbitrage ; il veut que Larue trouve le moyen de pousser le « délinquant » dans ses retranchements. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : à propos des arrêts de la cour d'Orléans du 12 juin 1869 et de la cour de Paris du 28 août 1837 sur lesquels Esther Lemaire s'appuie pour réclamer un paiement ; Godin demande à Larue de lui confirmer son avis de résister à la demande d'Esther Lemaire.

Mots-clés

Arbitrage (droit), Finances d'entreprise, Finances personnelles, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées

- Flamant, Aimé (1843-1897)
- Godin, Alexandre Barthélémy (1827-1901)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux citésOrléans (Loiret)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 01/06/2024